

DÉFINIR VOTRE PROJET IMMOBILIER

DÉFINIR VOTRE BUDGET

Pour cela il est indispensable d'avoir établi un plan de financement avec votre banquier ou un courtier.

ÉTABLIR VOS CRITÈRES DE RECHERCHE

En fonction de votre budget et de vos besoins, nos conseillers vont pouvoir vous guider et affiner ces critères.

CRÉER VOTRE FICHE CLIENT

Une fois les critères remplis, nous allons pouvoir vous faire une sélection de biens que nous vous envoyons par mail.

VOUS INFORMER

Lorsqu'un bien est susceptible de vous convenir, nous vous envoyons un mail ainsi qu'un message afin de s'assurer que vous l'avez bien reçu.

ORGANISATION D'UNE VISITE

FAIRE UNE OFFRE D'ACHAT

RÉDIGER LA PROMESSE D'ACHAT

Une fois l'offre du client acceptée par le propriétaire, nous pouvons rédiger et signer la promesse en agence ou sinon nous travaillons avec un réseau de notaires avec lequel nous pouvons vous mettre en contact.

SIGNER L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE

Nos conseillers vous accompagnent jusqu'à la signature définitive.